

La politique de la Suisse au Proche-Orient est incohérente

Article de presse paru dans le journal Le Courrier – 2 décembre 2003

Propos recueillis par Sandra Dzaack.

Matthias Hui, membre du Forum suisse pour les droits humains en Palestine et Israël, estime que la Suisse n'est pas crédible dans ses efforts pour faciliter un rapprochement entre les deux pays, alors même que l'armée suisse collabore activement avec l'appareil militaire israélien.

Collaborateur de l'Eglise réformée de Berne-Jura-Soleure, **Matthias Hui** a vécu quatre ans en Palestine durant les années nonante. Il participera ce soir à une conférence sur l'ambiguïté de la politique menée par la Suisse en Israël et en Palestine. Entretien

En quoi consiste la coopération militaire entre la Suisse et Israël?

– Il existe une coopération à plusieurs niveaux entre les deux armées. Tout d'abord, il y a les relations officielles. Cette année, deux délégations militaires suisses se sont rendues en Israël où elles ont été reçues par des membres de l'armée israélienne. On ignore en revanche s'il existe une collaboration entre les services de renseignement des deux pays, mais on peut imaginer que c'est le cas. Par ailleurs, l'armée suisse n'hésite pas à acheter des pièces d'armement à Israël, dont la munition Cargo qui est très contestée (obus transportant des sous-munitions, ndlr), alors que l'Etat hébreu est en guerre.

Enfin, on sait que l'entreprise d'armement Ruag, qui a été privatisée, mais qui est toujours sous le contrôle de la Confédération, travaille avec une entreprise israélienne pour la mise au point d'équipements militaires. Le fruit le plus connu de cette collaboration est le développement des drones (avions télécommandés sans équipage à bord, ndlr). Les relations avec l'armée israélienne sont donc multiples et très discutables, mais le Conseil fédéral a, jusqu'à ce jour, toujours refusé d'y mettre fin. Cette question n'a d'ailleurs pas encore fait l'objet d'un véritable débat au Parlement.

Selon vous, les efforts de la Suisse pour faciliter le rapprochement entre Israël et la Palestine pâtissent de cette collaboration militaire.

– Oui, car cela remet en cause la crédibilité de la Suisse. Dans le cadre de l'accord de Genève, où la Suisse tente de jouer un rôle de facilitateur, d'intermédiaire neutre, comment peut-elle être crédible, surtout vis-à-vis de la société palestinienne, lorsqu'on sait qu'il existe une coopération militaire entre la Suisse et Israël? Cela crée aussi un problème de crédibilité envers les citoyens suisses. Pour les contribuables, il est difficile d'admettre que la Suisse pratique à la fois une politique d'aide au développement avec des moyens importants en Palestine – 17 millions de francs par an – et collabore par ailleurs avec l'armée israélienne qui, par les destructions qu'elle occasionne, compromet largement ces efforts. En outre, la Suisse, qui a établi le respect du droit international comme une priorité dans sa politique étrangère, devrait tenter de faire davantage pression sur Israël qui est responsable de nombreuses violations des Conventions de Genève et du droit humanitaire, en permettant entre autres la destruction de maisons et l'établissement de colonies dans les territoires palestiniens. La politique de la Suisse manque encore de cohérence. Je pense que la Confédération devrait aussi oser poser les questions qui dérangent par rapport à l'initiative de Genève, qui est un compromis politique et qui ne respecte pas toujours le droit international, notamment sur la question du droit au retour des réfugiés palestiniens et des colonies.

Quels sont, à votre avis, les autres points faibles de l'initiative de Genève ?

– Tout d'abord, je me demande s'il est encore possible, avec toute l'infrastructure des colonies, les routes qui les relient à Israël et maintenant le mur qui empiète sur les territoires palestiniens, d'envisager la constitution de deux Etats. L'initiative de Genève reste pour le moment un exercice philosophique assez éloigné de la situation qui prévaut sur le terrain. Ensuite, pour lui donner une chance, je pense qu'il faudrait accompagner le processus prévu avec des mesures très concrètes pour lutter contre les violations des droits de l'homme dans les territoires palestiniens. Sans une pression internationale sur Israël pour accompagner le chemin vers une solution de paix, on n'arrivera à rien. Enfin, il est impératif que des élections soient organisées en Palestine afin d'asseoir la légitimité de l'autorité palestinienne. Pour faire

avancer un accord de paix, il faudra aller vers une démocratisation, du côté palestinien et du côté israélien.

L'accord de Genève pourra-t-il néanmoins contribuer à rapprocher les deux peuples?

– Il enrichit le débat, mais je doute que dans les prochaines années, on puisse avancer dans ce sens, principalement parce que le Gouvernement israélien n'est pas intéressé par une solution pacifique. Sa stratégie est différente. Il envisage probablement l'établissement d'un Etat palestinien, si cela devient nécessaire, mais selon un système d'apartheid. Ce ne serait pas un Etat indépendant et il serait encore réduit, en termes de superficie, par rapport à la situation d'après 1967. Je ne suis donc pas très optimiste pour les années à venir, mais à long terme, je pense que la seule solution pour les Israéliens et les Palestiniens sera de trouver le moyen de vivre ensemble.

Tiré du site internet www.lecourrier.ch